

Chantepie : Compte-rendu du conseil d'école n°1

vendredi 4 novembre 2016

Personnes présentes :

Mme BARBET **directrice**

M.SALONE, Mme MIRRE-TOLEDE, M. MANGENOT, Mme NICHAM, M. ELIA, Mme JOUVE, Mme RAHAL, Mme NAJAR, Mme QUEMENER, Mme BAUD, Mme COURTE, Mme DELMELLE, M. BERTRAND, Mme VERITE, Mme CRESSANT, Mme GRANDE, Mme MENDY **enseignants de l'école.**

Mme ZEGHOUDI, Mme GBAGBE, Mme KAPPE, M. DIOP, Mme IRBOUH, Mme GODARD, Mme LERY, Mme LONDET, M. ZEGHOUDI, Mme Agustin **parents d'élèves élus (A.P.E.C.).**

Personnes excusées :

M. SARIE **inspecteur de la circonscription,**

M. HADDAD **maire adjoint délégué à l'éducation**

Mme ABIDI, Mme HAMOUD **parents d'élèves élus**

Personnes absentes :

Mme BOUDROUAZ, M. NGUYEN, Mme OUCHAOUA, Mme JEAN-MARIE, Mme AMAOUI, Mme MAVINGA KEMBA, Mme AFFANI, Mme SEFRAOUI, Mme TATY, Mme CHATAR, Mme DIERVIP, Mme GENGUELOU **parents d'élèves élus.**

Secrétaires de séance : Mme Nicham, Mme Lery

1) Bilan de la rentrée 2016 :

L'école comprend 265 élèves à ce jour.

La ville a effectué un redécoupage des secteurs : les familles qui habitent au 35 route de Garges à Sarcelles sont affectées dans notre école. C'est un peu loin pour eux, mais cela permet de décharger l'école Lelong.

Nous sommes actuellement à 11 classes et une classe dispositif Ulis.

Les effectifs sont en moyenne de 23 élèves par classe. Il y a des doubles niveaux car les effectifs de CP et de CM1 étaient trop importants.

Les doubles niveaux en CM1/CM2 ont également permis de séparer des élèves difficiles qui posaient des problèmes de comportement en CE2.

Aujourd'hui toutes les classes fonctionnent bien, les enseignants ne notent pas de grosses difficultés de comportement dans les classes.

Pour l'ensemble des enseignants le bilan de la rentrée est positif.

M. Salone présente le fonctionnement du dispositif Ulis. Il y a eu un changement de fonctionnement, ce n'est plus une classe Ulis mais un dispositif. Les élèves sont inscrits dans leur classe de référence en fonction de leur âge. Ils sont regroupés dans le dispositif Ulis principalement pour le français et les mathématiques afin de

pouvoir avancer à leur rythme en fonction de leur niveau. Pour le reste des disciplines ils sont dans leur classe de référence.

2) Elections des parents d'élèves :

Les élections cette année ont permis d'élire 12 représentants et 12 suppléants.

Du fait du plan Vigipirate il était demandé aux parents de privilégier le vote par correspondance. On note une légère baisse du taux de participation : 36,4 % de participation cette année.

Lors du dépouillement nous avons constaté beaucoup d'erreurs dans la procédure de vote, donc beaucoup de bulletins nuls. Un grand nombre de parents a entouré ou barré un nom dans la liste.

Pour l'année prochaine il faudra à nouveau expliquer les procédures de vote.

3) Règlement intérieur du Conseil d'Ecole:

Chaque année le Conseil d'Ecole doit voter son règlement intérieur.

Le règlement intérieur du Conseil d'école est accepté à l'unanimité.

4) Règlement intérieur de l'école

Chaque membre du Conseil a reçu un exemplaire du règlement intérieur.

M. Zeghoudi souligne que le règlement intérieur fait référence au règlement type départemental en ligne sur le site de l'inspection académique mais celui-ci n'est pas à jour sur les circulaires. La circulaire de 2014 met l'accent sur la valorisation des élèves en difficultés et le rôle pédagogique de la sanction. Cette circulaire n'est pas mentionnée dans le règlement type départemental. M. Zeghoudi ajoute que légalement la circulaire de 2014 prend le pas sur celle de 1991.

Mme Barbet va prendre contact sur ce point avec M. Sarie et avec l'Inspection Académique. Actuellement il est demandé aux écoles de se référer au règlement type départemental, ce qui est fait dans le règlement intérieur.

Mme Zeghoudi s'étonne que le paragraphe sur la discipline dans le règlement intérieur ne soit pas plus détaillé.

Mme Barbet rappelle qu'il s'agit d'une annexe au règlement type départemental. Concernant le point sur la discipline l'école se réfère donc au règlement type départemental.

Le Conseil d'école décide de procéder au vote du règlement intérieur. Il pourra être modifié lors du 2^{ème} conseil d'école lorsque le règlement type départemental sera à jour.

Le règlement intérieur de l'école est accepté à la majorité par le Conseil d'école.

5) L'aide aux élèves en difficulté

Mme Grande, psychologue scolaire. Elle intervient dans le suivi des élèves en difficulté, afin de les aider à surmonter leur blocage. Elle peut voir les enfants sur autorisation des parents.

M. Zeghoudi demande si Mme Grande dispose de suffisamment de moyens.

Mme Grande intervient dans 2 groupes scolaires (Chantepie et Curie). Elle n'a certainement pas assez de temps mais elle fait au mieux. Elle intervient en fonction des priorités. Mme Grande souligne que pour faire avancer les situations plus rapidement un partenariat avec les parents est essentiel.

M. Zeghoudi demande s'il est possible d'envoyer un courrier pour avoir plus d'aide. La réponse est oui.

Mme Barbet rappelle que l'année précédente a été difficile pour tout le monde et que l'objectif des enseignants est de démarrer l'année sereinement et de faire au mieux pour les élèves.

Mme Cressent (maitre E) présente les missions du poste E. Elle intervient dans les troubles d'apprentissage.

Mme Mendy (maître G) intervient dans les troubles du comportement. Elle intervient à mi-temps sur le groupe scolaire Chantepie.

M. Diop demande si Mme Grande effectue un suivi des soins des enfants pris en charge à l'extérieur et si l'école échange avec les médecins.

Mme Grande est en contact avec certains spécialistes et peut se mettre en contact avec les médecins à l'extérieur.

Les membres du RASED précise que leurs interventions se font toujours avec l'accord des parents.

Le groupe scolaire Chantepie dispose d'un RASED complet ce qui devient de plus en plus rare.

M. Elia et M. Mangenot présentent le rôle du poste PDMQDC. Ce sont des enseignants supplémentaires dans l'école. Ils peuvent intervenir en classe ou prendre des groupes. Ils interviennent principalement en cycle 2 avec une priorité sur les CP.

Mme Mirre responsable du Coup de Pouce présente le dispositif. C'est un dispositif mairie. Il s'agit d'aborder la lecture et l'écriture de manière ludique. Il y a deux clubs de 5 élèves. Ce sont les enseignants de CP qui choisissent les élèves (on ne prend pas les élèves en grande difficulté).

Pour l'aide aux devoirs il y a deux dispositifs sur l'école :

- le CLAE : service payant de la mairie
- le CLAS : service gratuit avec le centre social des Rosiers

Cette année il n'y a pas d'accompagnement éducatif. Les enseignants ne sont plus intéressés car le paiement est trop tardif.

6) Exercice incendie et PPMS

L'exercice d'évacuation a été réalisé le 6 octobre. Le temps d'évacuation a été de 3min40. Tout s'est bien déroulé. L'école demande toujours un marquage au sol pour se ranger dans la cour...

Le PPMS a été réalisé le 12 octobre à 11h. Le thème était « intrusion se cacher ». L'exercice a été très rapide, environ 15 minutes. Les élèves et les enseignants se sont cachés dans les classes. Il y a eu quelques petits dysfonctionnements (bruit dans 2 classes, une porte restée ouverte) mais globalement tout s'est bien passé.

Le gros problème qui a été soulevé lors de cet exercice est le signal d'alerte ! Les sifflements sont inaudibles dans certaines classes.

Ce problème a été remonté à la mairie.

Il est rappelé que le but des PPMS est justement de pointer ce type de dysfonctionnement afin de trouver des solutions.

7) Evènements à l'école :

- lundi 7 novembre : photographie individuelle. Nous avons choisi de travailler à nouveau avec Paco Banto, photographe et père d'élève de Chantepie. Les parents trouvent le prix de la pochette trop cher. Mme Barbet va demander à Paco s'il est possible de proposer 2 types de pochette : une pochette sans porte-clés à 12 € et une avec porte-clés à 15 €.

- Festival du livre : vente de livre lundi 7 novembre de 16h10 à 17h30.
- Remise des livrets : semaine du 16 janvier. Les enseignants feront une permanence un soir afin de recevoir les parents. Il n'y aura pas de rendez-vous ce soir là, les parents seront reçus dans l'ordre d'arrivée.

Actuellement on ne sait pas quelle forme prendra le livret. Toutes les écoles doivent passer au livret numérique mais on ne sait pas si il sera opérationnel en janvier.

Mme Agustin demande comment vont faire les parents qui ne disposent pas d'accès à Internet.

A priori il va être possible d'imprimer un bilan pour chaque période mais pas tout le livret numérique...

Afin de permettre aux parents l'accès aux programmes de l'école élémentaire un lien vers les programmes sera mis sur le blog.

- mardi 13 décembre : marché de Noël dans la salle polyvalente de maternelle L'APEC est invitée à faire une vente de gâteaux pour cette occasion.

- Spectacle de Noël

lundi 12 décembre : Alice au pays des merveilles pour le cycle 3

jeudi 15 décembre : Le petit chaperon rouge pour le cycle 2

Coût des représentations 1300 €. Une participation de 1€ sera demandée aux familles, le reste est financé par l'école.

- Spectacle de fin d'année : les enseignants ont demandé la salle Malraux. Nous sommes en attente de la réponse de la mairie. Sinon, il y aura un spectacle dans la cour de l'école.
- Olympiades : il y aura très certainement des Olympiades cette année. L'équipe est encore en discussion sur la date, l'organisation...
- 5 classes participent au rallye-sciences
- Le journal de l'école va être relancé. Toute l'école y participe.
- L'infirmière scolaire intervient dans toutes les classes sur les thèmes « apprendre à porter secours » et « les virus »
- La ligue contre le cancer interviendra dans l'école du 2 au 5 mai sur le thème du sommeil.
- Projet inter-cycle autour de l'album Max et les Maximonstres
- Projet mer pour les CP, CE1 : la sortie à la mer devrait être reconduite cette année.
- Visite du château d'Ecouen pour 2 classes de CM1.
- Suivi du Vendée Globe pour la classe de Mme Courte

8) Entretien de l'école :

M. Pelerin a appelé pour excuser l'absence de M. Haddad qui est retenu sur un autre Conseil d'école. Il précise qu'ils ont bien reçu le courrier des parents concernant la chaleur et que le dossier est à l'étude.

Les parents d'élèves s'interrogent sur les textes qui réglementent la température dans les bâtiments communs. M. Elia qui a interrogé le comité technique précise qu'il n'y a pas de norme concernant la température et que les enseignants ne peuvent donc exercer de droit de retrait. Seule une distribution d'eau peut être proposée comme solution.

Les parents élus envisagent une action « forte » comme un blocage de l'école si aucune solution n'est amenée.

Nous rappelons que les enfants souffrent de ces conditions de travail !

- un tableau d'affichage pour l'APEC est demandé à la mairie
- depuis le mois de septembre nous sommes toujours en attente de clé pour certains collègues et ce malgré plusieurs relances...
- il y a un soucis d'hygiène dans les sanitaires : le papier toilette n'est pas toujours remis et il n'y a pas de savon. Des toilettes sont restées bouchées plusieurs semaines avant l'intervention de la mairie !
- la serrure de la porte donnant sur l'escalier à droite de l'école est toujours défectueuse.
- l'équipe d'intervention a été efficace depuis le début d'année mais les demandes précédentes ne sont pas de leur ressort...

9) Questions des parents

Les parents demandent si le blog de l'école va être relancé.

Mme Vérité s'occupe du blog. Il était en attente car la plateforme de l'éducation nationale était en reconstruction. Il est maintenant opérationnel.

Un lien vers le blog de l'APEC peut être mis en place. Nous mettrons un lien vers les programmes. Les comptes-rendus des conseils d'école seront également en ligne.

Concernant l'utilisation du blog par les enseignants, l'équipe rappelle que ce n'est pas une obligation. Chaque enseignant est libre de l'utiliser ou non.

Concernant la coopérative scolaire, le mot pour demander la participation des familles va être distribué prochainement. Un rappel en cours d'année est envisagé.

La séance est levée à 19h55.